

# **COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **SEANCE DU 24 OCTOBRE 2008**

Présents : Mmes : Valérie Ehret, Christine Merkt, Anne-Marie Seigeot.

Mrs : F. Busser, Denis Hainin, Christian Le Cosquer, Daniel Munier, Serge Rivière  
Pierre Rougy.

Excusés : Pierre-Vincent ROY : pouvoir à Valérie EHRET

Véronique BARENCOURT : pouvoir à Pierre ROUGY

### **Compte-rendu du Conseil Municipal du 11 Septembre.**

Le compte-rendu est approuvé sans remarque particulière.

### **Création d'un site Internet.**

Suite à une suggestion de plusieurs conseillers municipaux, une réunion informelle a permis de rencontrer le responsable de l'entreprise TOPALIS, spécialisée dans la création de sites internet pour les entreprises et les communes. Les informations recueillies conduisent le Conseil Municipal à décider la mise en place d'un site consacré à la commune de Banvillars et à l'information municipale. Le maire est autorisé à signer un devis pour un montant de 900€HT la première année et 250€ HT par an ensuite. Un groupe de travail se concertera avec TOPALIS pour définir l'architecture du site et ses premiers contenus. Ses membres bénéficieront d'une formation assurée par TOPALIS.

### **Salle communale.**

Les contrôles de sécurité obligatoires représentent un coût incontournable. Des travaux sont prévisibles concernant les peintures intérieures et aussi la couverture de la salle. Le prix du gaz est à la hausse. Ces arguments amènent le Conseil Municipal à décider par délibération un changement dans les tarifs de location. A partir du 1<sup>o</sup> Janvier 2009, pour les nouvelles locations, ils se monteront à 150€ pour les personnes extérieures au village et à 75€ pour les habitants de Banvillars. Le reste des conditions est inchangé.

### **Contrôles de l'assainissement.**

Les contrôles des branchements des particuliers est obligatoire deux ans après la réception définitive du réseau. Les frais sont partie intégrante du budget d'assainissement et n'auront pas d'incidence sur la redevance annuelle de 0,92€/m<sup>3</sup>. Un devis a donc été demandé à la société Gaz & Eaux qui assure ce genre de prestations. On contactera d'autres entreprises pour obtenir le meilleur prix.

## **Travaux routiers.**

L'entreprise Techno Vert doit achever prochainement les plantations à proximité de l'église. La première tranche d'aménagement sera alors terminée.

Le Conseil Municipal estime qu'il faudra sans tarder entamer la réflexion sur l'étape suivante, à savoir l'aménagement des trois entrées routières du village. Les discussions se feront avec le maître d'œuvre, la DDEA, le service des routes du Conseil Général et la Prévention Routière. Les habitants de Banvillars seront aussi invités à donner leur avis. Ils sont les premiers intéressés.

## **Fleurissement.**

Le Conseil Municipal salue les efforts et l'efficacité des personnes impliquées dans le fleurissement du village. Il décide de répondre favorablement à leur demande en prévoyant au budget 2009 une somme au chapitre investissement pour l'achat de bacs à fleurs et autres contenants nécessaires.

## **Divers.**

\* Mr Daniel Lanquetin, conseiller général du canton de Châtenois répond aux questions afférentes à la Communauté d'Agglomération Belfortaine. Quelles seraient les conséquences positives ou négatives d'une adhésion de notre commune, puisque on lui a interdit de rejoindre la C.C. d'Héricourt. Une simulation chiffrée très précise est possible et souhaitable. Il répond ensuite aux questions concernant Optymo et les transports en commun. Il assure qu'il fera remonter les remarques et demandes, car la situation reste évolutive.

\* Le 6 Décembre Saint Nicolas viendra comme d'habitude avec son âne rendre visite aux enfants de Banvillars d'âge scolaire.

*La séance est levée à 23h30*

